

Image not found or type unknown



Enfant en famille d'accueil

Par **rousseau germaine**, le 11/01/2018 à 12:04

mon arrière-petit fils âgé de 5 ans est placé en famille d'accueil depuis l'âge 3 mois pour "bébé secoué avec 26 fractures de côtes, clavicule fracturée, hématomes, et hémorragie cérébrale". Je voudrais pouvoir ouvrir un compte bancaire à cet enfant mais sans l'autorisation des parents, le juge n'ayant pas réussi à savoir qui l'a ainsi maltraité. Son éducatrice ne répond pas à mes appels téléphoniques. N'ayant vu ce petit que 3 fois depuis sa naissance et tenue éloignée des décisions prises par celle-ci vis à vis des parents, je ne sais que faire et ai besoin de votre aide. Merci de me répondre ar mail.